Dalila Yousfi
Présidente CFE-CGC Groupe La Poste
90 rue La Fayette
75009 PARIS

Madame Valérie DECAUX
Directrice des Ressources Humaines du Groupe La Poste
CP C 605
9, rue du Colonel Pierre Avia
75015 Paris

PARIS, LE 29 OCTOBRE 2026

OBJET : DÉPÔT D'UN PRÉAVIS DE GRÈVE – CFE-CGC GROUPE LA POSTE

Madame La Directrice,

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation du 5 NOVEMBRE 2026, la CFE-CGC Groupe La Poste dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de La Poste relevant de son périmètre, sur l'ensemble du territoire national.

Les premières orientations budgétaires annoncées pour 2027 font peser de fortes inquiétudes sur les services publics, le pouvoir d'achat des agents publics et les moyens consacrés à l'exercice de leurs missions.

À La Poste, ces préoccupations prennent une dimension particulière dans un contexte marqué par la transformation du Groupe et les réorganisations et par des attentes fortes des postières et des postiers en matière de reconnaissance et de rémunération.

Le syndicat CFE-CGC Groupe La Poste vous informe qu'il dépose, ce jour, un préavis de grève d'une durée de 24 heures pour la journée du jeudi 5 novembre 2026, de 0h00 à 24h00, en lien avec la Fédération CFE-CGC des Services Publics et notre confédération CFE-CGC.
Pour les différents services, ce préavis débutera le mercredi 4 novembre 2026 à 17h00 et prendra fin le vendredi 6 novembre 2026 à 7h00.

Ce préavis, qui couvre l'ensemble des personnels, salariés comme fonctionnaires, est motivé par les revendications suivantes :

- Des mesures salariales significatives permettant de préserver et d'améliorer le pouvoir d'achat de l'ensemble des postières et des postiers, fonctionnaires comme salariés ;
- Une véritable reconnaissance des compétences, des qualifications, des responsabilités et de l'engagement professionnel, notamment par des mesures de promotion ;
- Une attention particulière sur les conditions & la charge de travail, aux risques psychosociaux et aux conséquences des transformations ;
- Des mesures concrètes en faveur de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Une politique permettant de renforcer l'attractivité et la fidélisation des compétences au sein du Groupe ;
- La garantie des moyens nécessaires à l'exercice durable des missions de service public confiées à La Poste, à la présence postale sur l'ensemble des territoires et à l'égalité d'accès des citoyens aux services postaux.

La CFE-CGC rappelle que les transformations nécessaires à l'avenir du Groupe ne peuvent être conduites au détriment de celles et ceux qui assurent quotidiennement ses activités et ses missions de service public. La performance économique et la transformation de La Poste doivent impérativement s'accompagner d'un véritable progrès social et d'une juste reconnaissance de l'engagement des postières et des postiers.

Conformément à la loi, nous restons à votre disposition pour engager des négociations dans l'intervalle du présent préavis.
Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Dalila YOUSFI
Présidente CFE-CGC Groupe La Poste
DSC CFE-CGC
CFE-CGC Groupe LA POSTE - 90 rue La Fayette - 75009 PARIS
06 29 39 15 33

Dalila YOUSFI